## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE DIEUE SUR MEUSE

## **SEANCE DU 17 FÉVRIER 2022**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

055-215501545-20220217-2022-02-D12-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/03/2022 Publication : 09/03/2022

Afférents au Conseil 15 En exercice 15 Qui ont pris part à la

délibération

Date de convocation 11/02/2022 Date d'affichage 18/02/2022

13

L'an deux mil vingt deux, le dix sept février, à dix-neuf heures, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. LEPRINCE Romuald, Maire.

Etaient présents : Christophe PUZIN, Agnès ROUX, Romuald LEPRINCE, Frédérique SERRÉ, Pascal LEPAGE, Esperanza LULLO, Julien FABER, Magali PLATAT, Sophie KOLLROS, Yvon PERIDON, Raoul PURSON

Absents non excusés : Richard CURTO PEREZ, Agnès CRESPEL Absents excusés : Jean-Noël LEPAGE donnant pouvoir à Frédérique SERRÉ,

Rachel FAVEAUX donnant pouvoir à Romuald LEPRINCE

M. Raoul PURSON est nommé secrétaire de séance.

## FORET COMMUNALE: DELIVRANCE DE COUPES

## 2022-02-D12

Le Maire, présente au conseil municipal le tableau dressé par l'ONF des coupes à marquer au cours de l'hiver 2021/2022.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide la vente en bloc et sur pied de la parcelle 6b pour 10 ha 65.

Le conseil municipal donne, par 13 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, pouvoir au maire pour signer tout document relatif à ce dossier.

Ont signé au registre les membres présents. Copie conforme.

Le Maire, Romuald LEPRINCE.